

FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT (Directeur d'hôpital)

Document de référence : *Référentiel métier de directeur d'hôpital*

A remplir par le chef d'établissement ou le directeur intérimaire

Fonctions (profil proposé)

Directeur adjoint en charge des Affaires Générales et Stratégiques

Cotation de la part fonctions de la PFR :

(Si la vacance d'emploi est proposée à plusieurs grades du corps concerné, les cotations respectives pour chaque grade doivent être précisées ci-dessous)

2.5

Centre hospitalier : **Centre Hospitalier d'Ardèche Méridionale Aubenas - Centre Hospitalier Rocher-Largentière - EHPAD de Burzet.**

- Centre Hospitalier d'Ardèche Méridionale – Aubenas – 16 avenue de Bellande – 07205 Aubenas cedex
- Centre Hospitalier Rocher-Largentière – Avenue des Marronniers – 07110 LARGENTIERE (direction commune)
- EHPAD « Chalambelle » - Place du Temple – 07450 BURZET (direction commune)

Personne à contacter : Yvan MANIGLIER

Directeur

Centre Hospitalier d'Ardèche Méridionale - 16 avenue de Bellande - BP 50146 - 07200 AUBENAS

N° téléphone secrétariat : 04 75 35 60 01

Mail : direction@ch-ardeche-meridionale.fr

Présentation générale et synthétique de l'établissement

Présentation générale de l'établissement :

Etablissement sur 2 sites (Aubenas et Vals les Bains)

Rôle de Centre Hospitalier de référence du Sud Ardèche avec un réseau développé et diversifié.

Etablissement qui s'est structuré ces dernières années avec le renforcement médical de certaines spécialités.

Présentation des services (nombre de lits, effectifs, budget...) :

Capacité : 726 lits et places

- Médecine – Chirurgie – Maternité niveau 2 – Surveillance continue
- 1 CSAPA – 1 EMSP – 1 EMG – 1 HAD de 24 places
- SSR spécialisés en diabétologie et un SSR gériatrique
- Médecine physique et réadaptation
- 2 EHPAD : dont un avec CANTOU et un accueil de jour Alzheimer, plus un PASA
- 1 IFSI (élèves infirmiers et aides-soignants)

Effectifs :

- CENTRE HOSPITALIER D'ARDECHE MERIDIONALE : 99 ETP médicaux - 1 093 ETP non médicaux
- EHPAD de BURZET : 0,25 ETP médecin coordonnateur - 21 ETP non médicaux avec projet d'extension
- CHI ROCHER-LARGENTIERE : 1 ETP médecin - 200 agents ETP non médicaux

Les chiffres clés de l'activité :

	Année 2013	Année 2014	Année 2015
Nombre de RSS réalisés	16 025	16 441	16 950
Nombre de séjours (RUM) réalisés	17 697	18 098	18 582
Nombre de journées brutes des RUM	64 428	67 255	66 397
Nombre de séjours SSR	2 301	2 308	2 312
Nombre d'interventions au bloc	4 711	4 726	4 938
Nombre de dossiers consultations externes créés	109 737	112 619	118 061
Nombre de naissances	795	754	774
Valorisation assurance maladie T2A en Euros	30 347 170	31 162 052	31 593 683
Dotations annuelles de financement en Euros (SSR)	11 499 966	11 573 692	11 579 885

Le budget :

Dépenses	Budget principal	Budget EHPAD L.Rouveyrol	Budget EHPAD Le Bosc	Budget IFSI	Budget CSAPA	Total
Charges de personnel	51 630 239	7 124 148	2 085 061	1 039 182	129 873	62 008 503
Charges à caractère médical	13 717 086	230 749	80 063			14 027 898
Charges à caractère hôtelier	6 756 437	2 536 949	801 924		26 391	10 121 701
Autres charges	8 206 884	1 128 686	238 343	459 087	7 534	10 040 534
Total	80 310 646	11 020 532	3 205 391	1 498 269	163 798	96 198 636

Les effectifs :

ETP Rémunérés (source EPRD)	Personnel Médical (hors MAD)			Personnel Non Médical (hors MAD)		
	2014	2015	Ecart	2014	2015	Ecart
EHPAD Léon ROUYEYROL	1,68	1,62	-3,6%	173,43	170,49	-1,7%
EHPAD Le Bosc	0,5	0,5	-	50,09	50,99	-1,8%
CH Bernard HUGO Paul RIBEYRE	101,95	97,31	-4,6%	871,28	854,70	-1,9%
CSAPA	0,45	0,2	-55,6	1,92	2,12	-10,4%
IFSI	-	-	-	15,17	15,21	-0,3%
Total	104,58	99,63	-4,7%	1 111,89	1 093,51	-1,7%

Les directions communes :**CH Rocher Largetière :**

8 lits de médecine - 35 lits de moyens séjours - 177 lits d'hébergement

<u>Compte Financier 2015</u>	Budget Général	Budget EHPAD	Budget Dotation non affectée	TOTAL
TOTAL CHARGES	3 894 753,50	7 134 540,34	31 142,06	11 060 435,90
TOTAL RECETTES	3 881 868,52	7 178 975,65	0	11 060 844,17

EHPAD communal de Burzet

34 lits d'hébergement

<u>Charges d'exploitation 2015</u>	Compte administratif par section tarifaire			
	Hébergement	Dépendance	Soins	TOTAL
TOTAL CHARGES	556 440	194 615,92	379 000	1 130 055,92
TOTAL PRODUITS	556 675	189 100	379 110,55	1 124 885,55

Identification du poste

Position dans l'organigramme de direction :

- **Liaisons hiérarchiques** : Directeur adjoint, placé sous l'autorité directe du chef d'établissement, il dispose d'une marge d'autonomie pour exercer sa fonction.
- **Liaisons fonctionnelles** : Il est membre de l'équipe de direction. Il dispose d'une délégation de signature élargie.

Missions générales, permanentes et spécifiques :

- Responsable des Affaires Médicales
- animateur administratif des structures de gériatrie et de la politique gériatrique
- Référent juridique et du contentieux
- Chargé de la stratégie et des diverses autorisations
- Chargé des conventions et des relations avec les partenaires
- Responsable de la communication

Principaux projets à mener dans le périmètre du poste :

- Suivi du projet médical et du projet d'établissement
- Améliorer et dynamiser le recrutement médical
- Assurer la veille documentaire et juridique
- Formaliser le règlement intérieur
- Veiller au suivi des conventions, à leur mise à jour, à leur réactualisation
- Bâtir un projet de communication

Nature des délégations associées au poste :

- Délégation confiée dans le cadre des fonctions exercées.

Profil souhaité du candidat

Expérience professionnelle appréciée :

- Le candidat devra disposer de compétences et d'une formation juridique.
- Le candidat devra avoir une appétence toute particulière pour l'écrit.
- Plus qu'une expérience requise, ce sont des qualités naturelles d'engagement, de dynamisme, de la motivation pour exercer ce poste dans un environnement où la culture de l'exigence est vulgarisée.
- Le candidat devra savoir créer du lien, faire preuve d'écoute et jouer un rôle de conseil auprès des autres services et singulièrement auprès des services de soins.
- Le candidat devra savoir rendre compte

Compétences professionnelles requises / prévues :

- Capacités à animer, à impulser, à innover, à mobiliser, à travailler en équipe.
- Le candidat devra être en capacité de porter des projets tout en sachant rendre compte

Contraintes et avantages liés au poste :

- L'établissement est situé sur 2 sites distants de 5km, ce qui n'est pas toujours aisé pour la cohésion de l'équipe.
- L'établissement est ouvert sur son environnement avec 2 directions communes.